

Glyphosate : quand les arguments des activistes se retournent contre leurs thèses

Que les activistes se taisent, c'est normal. Il serait en revanche hautement souhaitable que les médias s'intéressent davantage au consensus des agences d'évaluation et de réglementation sur l'absence de risques du glyphosate.

Par André Heitz et le [Collectif Science-Technologies-Actions](#).

Une vaste étude de cohorte américaine sur 54.251 agriculteurs et applicateurs de pesticides suivis sur quelque 20 ans n'a pas mis en évidence de lien entre [glyphosate et cancer](#). Les activistes s'emploient à dénigrer cette étude, mais leurs arguments spécieux invalident encore davantage le classement du glyphosate en « cancérigène probable » par le Centre International de Recherche sur le Cancer ([CIRC](#)).

Un journaliste fait honneur à sa profession

Le 30 mai 2018, dans l'émission [C à vous](#) sur France 5, le journaliste Patrick Cohen a préempté la réponse de M. [Yannick Jadot](#) sur les dangers du glyphosate par un long exposé sur la désinformation qui règne en la matière. Il a notamment souligné que le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) était seul, avec son classement en « probablement cancérigène », face aux agences d'évaluation ou de réglementation d'une série de pays, et même face à sa maison mère, l'OMS.

Il aurait pu compléter sa liste de pays avec la Suisse dont le gouvernement (le Conseil Fédéral) a récemment estimé qu'« [aucune mesure ne s'impose sous l'angle sanitaire](#) ». Il est vrai que les analyses d'échantillons prélevés sur le marché suisse avaient par exemple montré qu'il fallait ingérer quotidiennement 655 kg de pain produit avec le blé le plus « chargé » en glyphosate pour atteindre la dose journalière admissible (fixée avec une très grande marge de sécurité – généralement un facteur 100 par rapport aux expérimentations animales).

M. Cohen a aussi fait référence à une [vaste étude](#) de cohorte, l'Agricultural Health Study (étude sur la santé en milieu agricole) – Andreotti *et al.* – publiée en novembre 2017 :

... 54.000 agriculteurs américains [*laissez-moi finir... je savais que j'allais vous fâcher*]
54.000 agriculteurs américains observés pendant plus de 20 ans, 45.000 exposés au glyphosate, 9.000 qui ne s'en sont jamais servi, on compare les taux de cancer entre les deux groupes... résultat : aucune différence.

Le politicien...

Bien évidemment, cela n'a pas désarçonné un politicien chevronné comme Yannick Jadot. Pour discréditer les conclusions de l'OMS et de la FAO dans le cadre de la Réunion Commune sur les Résidus de Pesticides (JMPR), il a osé prétendre que l'étude « *a été pilotée par le vice-président [de la JMPR] qui représente la filière de l'agrochimie au niveau international* ».

On ne sort décidément pas de l'outrance...

***L'Obs* produit un « décryptage »**

Le réquisitoire de M. Cohen a aussi déplu au journal *l'Obs* qui, le 5 juin 2018, a publié un article se voulant réfutation, « [Patrick Cohen conteste la dangerosité du glyphosate face à Yannick Jadot \(méduisé\)](#) », sous la plume de Mme Maïlys Khider. C'est faux dès le titre : M. Cohen n'a pas présenté son opinion, mais des faits, pour la plupart avérés et vérifiables.

L'article de *l'Obs* reprend les arguments qui tournent en boucle dans les milieux activistes et les médias militants et qui ont été réfutés maintes fois. Il y a aussi une tentative de discréditer l'étude AHS d'Andreotti *et al.*, fine fleur de l'épidémiologie occupationnelle et environnementale du secteur institutionnel des États-Unis.

Une citation partielle ne fait pas une vérité

Rappelons que le CIRC s'est fondé sur le seul lymphome non hodgkinien (LNH) pour classer le glyphosate en « *probablement cancérogène* » sur la base, notamment, de « [preuves limitées de cancérogénicité chez l'homme](#) ». L'étude d'Andreotti *et al.* a trouvé que les utilisateurs de glyphosate avaient un risque de LNH nettement *inférieur* à celui des non-utilisateurs. Mettez cette constatation, certes non significative statistiquement, entre les mains d'activistes pro-glyphosate sans scrupules (s'il en existait), et ils tonitrueraient que le glyphosate protège du cancer !

Face à ce résultat d'Andreotti *et al.*, la parade a consisté à biaiser :

Mais ce que Patrick Cohen met sous le tapis, c'est que l'étude en question soulève qu'il y a « des preuves d'un risque augmenté de leucémie aiguë myéloblastique [LAM] au sein du groupe le plus exposé ».

L'auteure omet la suite du résumé de l'[article scientifique](#) : « ... *bien que cette association n'ait pas été statistiquement significative* ». Dans le corps de l'article, c'est :

Il y avait quelques indications d'un risque accru de LAM au sein du groupe le plus exposé qui doivent être confirmées.

Comment qualifier cette omission d'un élément important ? Du journalisme activiste !

Si *l'Obs* avait interrogé des scientifiques compétents au lieu de s'en remettre aux argumentaires des activistes, il aurait appris qu'il n'est pas surprenant de trouver, parmi 104 comparaisons, une qui s'approche *par hasard* du seuil de signification statistique (en fait, on est loin de ce seuil pour le LAM).

Les « Monsanto Papers » à la rescousse

Les « *Monsanto Papers* » sont alors appelés à la rescousse. Ce sont des documents de la procédure par laquelle des cabinets d'avocats prédateurs tentent de soutirer d'énormes dommages-intérêts à Monsanto en se servant de plaignants atteints de lymphome non hodgkinien (ou leurs ayants droit) et pouvant alléguer un lien avec l'emploi de glyphosate.

Ils ont été publiés par une entité qui sert de porte-voix et porte-flingue pour le biobusiness, US Right to Know, et par un des cabinets d'avocats – certains en [violation d'une ordonnance de protection](#). *Le Monde Planète* s'en est fait les choux gras, suivis de nombreux autres médias, et ce, avec une grande partialité en minimisant les turpitudes du CIRC, de certains de ses experts et du « *spécialiste invité* » Christopher Portier.

En bref, pour *l'Obs* (et d'autres) l'étude AHS d'Andreotti *et al.* ne vaut rien, même Monsanto le dit.

Il faut donc croire Monsanto pour le LNH (quand cela semble conforter le préjugé médiatique), et ne pas le croire pour le LAM...

Mais là encore, les arguments sont [grossièrement faux](#).

Selon *l'Obs*, « [l] 'épidémiologiste de Monsanto est alors mandaté par la firme pour évaluer les forces et les faiblesses de cette enquête ». En réalité, M. John Acquavella avait été prié de produire des éléments d'information (« *some background thoughts* ») destinés à éclairer les communicants de Monsanto dans le cadre d'un groupe de travail interne.

Selon *l'Obs*, « il reconnaît lui-même une étude biaisée, affirme son inexactitude et soulève le caractère fautif de ses méthodes ». En réalité, il avait disserté sur « *comment l'AHS se compare à une étude idéale* » à un stade où les détails de l'étude n'étaient pas encore connus ; en fait, on en était encore au recrutement des membres de la cohorte.

Et le [texte](#) mis en ligne était un projet. La simple honnêteté intellectuelle exigerait qu'on ne lui accorde aucune force probante.

Invalider l'étude AHS, c'est invalider le classement du CIRC

Mais épousons la thèse activiste pour les besoins de la démonstration : les propos cités de M. Acquavella – sortis de leur contexte et exploités de manière pour le moins fallacieuse – invalident le classement du CIRC !

En effet, le CIRC s'est appuyé sur les résultats de la première analyse de la cohorte AHS publiés en 2005 ([De Roos et al.](#)). Et surtout sur quatre études cas-témoins qui ont montré (paraît-il) une association entre glyphosate et cancer non hodgkinien. Or, si les résultats de l'étude AHS publiés en novembre 2017 doivent être invalidés selon les thèses militantes pour des problèmes de « *remémoration de l'utilisation [des pesticides] [qui] peut être biaisée ou fautive* », cela vaut encore plus pour les études cas-témoins pour lesquelles les individus (en cas de décès, leurs proches) sont interrogés sur leurs activités, non pas dans l'intervalle entre deux questionnaires, mais dans leur carrière complète.

M. Acquavella avait aussi opiné que :

L'utilisation d'un pesticide ne reflète pas nécessairement l'exposition à ce pesticide, qui dépend dans une large mesure des pratiques, de l'équipement, des conditions environnementales.

Cela s'applique aussi aux études à charge retenues par le CIRC – qui présentent du reste des [vices rédhibitoires](#) que nous ne détaillerons pas ici.

À quand une information objective ?

L'Obs aurait pu citer un autre élément du projet de document :

Précision des comptes rendus. Le temps dira si les enquêteurs AHS prennent une posture activiste ou conservatrice dans leurs comptes rendus.

Le temps – la face des « *Monsanto Papers* » occultée par les milieux activistes et les journalistes militants – a montré que la publication des résultats les plus récents a été retardée et que les travaux du CIRC ont été programmés de telle sorte que ces résultats (ainsi que ceux d'une autre étude d'envergure), connus au moment des travaux, ne soient pas pris en compte dans son évaluation. Et le président du groupe de travail du CIRC a admis dans son audition dans la procédure états-unienne dirigée contre Monsanto que leur prise en compte aurait changé l'évaluation. Une évaluation dont on sait aussi maintenant grâce à ces documents qu'elle a été « dopée » au cours des deux derniers jours de la réunion du groupe de travail.

Que les activistes se taisent sur cette face cachée, rien que de très « normal ». Il serait en revanche hautement souhaitable que les médias s'intéressent davantage au consensus des agences d'évaluation et de réglementation sur l'absence de risques du glyphosate utilisé selon les préconisations, ainsi que sur les dérives du CIRC.

Un [blogueur](#) a analysé 33 articles de presse parus entre le 29 et le 30 mai 2018, à la suite des travaux parlementaires sur le projet de loi « agriculture et alimentation » et l'échec de la proposition d'y inscrire l'interdiction du glyphosate. Il a constaté que 73 % ont cité le classement du CIRC en « cancérigène probable », dont la moitié de manière erronée (ou délibérément trompeuse) et 12 % seulement, une des nombreuses sources d'avis contraires et 6 %, deux.